

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 04110

Numéro SIREN : 528 556 806

Nom ou dénomination : ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 15370

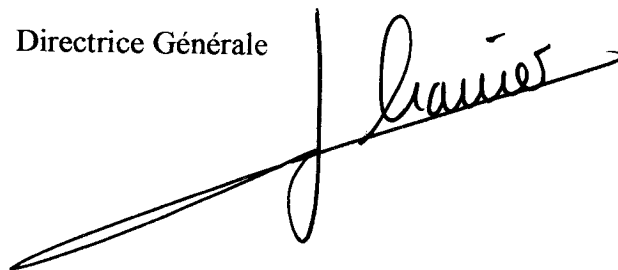
ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 442 170 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Madame Nathalie CAUSSE

Directrice Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Causse', is written over a horizontal line.

Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Note n°	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (12 mois)
Ecarts d'acquisition	4.1	7 706	3 544
Immobilisations incorporelles	4.2	218	238
Immobilisations corporelles	4.3	2 301	4 339
Immobilisations financières	4.5	509	604
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		10 734	8 725
Stocks et en-cours	4.6	3 733	3 154
Clients et comptes rattachés	4.7	36 203	36 622
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	6 913	6 711
Impôts différés actifs	6.1	556	637
Valeurs mobilières de placement		0	444
Disponibilités	4.10	20 487	10 787
Actif circulant		67 891	58 356
Total de l'actif		78 625	67 080

PASSIF (K€)	Note n°	31/03/2019	31/03/2018
Capital	4.11	8 321	8 321
Primes		293	293
Réserves consolidées		9 677	8 743
Résultat consolidé		1 874	1 751
Capitaux propres (part du groupe)		20 165	19 109
Intérêts minoritaires		1 661	1 479
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	1 837	1 663
Impôts différés passif	6.1	172	164
Provisions pour risques et charges	7.1.11	2 009	1 827
Emprunts et dettes financières	4.13	13 864	10 784
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	17 127	9 473
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	23 800	24 409
Dettes		54 790	44 666
Total du Passif		78 625	67 080

Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Chiffre d'affaires	94 022	77 788
Autres produits d'exploitation	778	1 318
Achats consommés et sous-traitance	-39 189	-29 240
Charges de personnel	-35 413	-31 564
Impôts et taxes	-1 678	-1 562
Autres charges d'exploitation	-13 500	-11 810
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 127	-1 460
Résultat d'exploitation	3 894	3 471
Résultat financier	-226	-361
Résultat courant des entreprises intégrées	3 667	3 110
Résultat exceptionnel	451	384
Impôts sur les résultats	-1 590	-1 147
Résultat net des entreprises intégrées	2 528	2 348
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 528	2 348
Intérêts minoritaires	653	597
Résultat net (part du groupe)	1 874	1 751
Résultat par action	2,25	2,10
Résultat dilué par action	2,25	2,10

Tableau des flux de trésorerie

en K€		31/03/2019	31/03/2018
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	2 528	2 348
	Amortissement des immobilisations	719	817
	Variation des provisions	584	-56
	Plus et moins values de cession	-895	-488
	Impôts différés	132	-32
	Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		3 068	2 589
Ecart de conversion sur la CAF			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	-104	688
	Transferts de charges à répartir		
	Variation des créances d'exploitation	2 793	6 270
	Variation des dettes d'exploitation	5 052	-2 130
	Variation nette exploitation	7 741	4 828
	Variation nette hors exploitation		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		7 741	4 828
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		10 809	7 417
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisition d'immobilisations	-768	-594
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	35	-49
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 076	1 222
	Subventions d'investissement encaissées		
	Décaissement sur acquisition immobilisations financières	-77	-115
	Encaissement sur cession immobilisations financières	213	29
Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation		-5 337	-139
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		(2 858)	354
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports		
	Correction d'erreur		
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 462	-1 000
	Dividendes versés aux minoritaires		-551
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires		
	Financements divers	-4	16
Encaissements provenant d'emprunts		6 090	184
Remboursement d'emprunts		-2 957	-2 752
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		1 667	(4 103)
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		9 618	3 668
Incidence des variations de taux de change		-17	6
TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)		31/03/2018 9 648	5 974
TRESORERIE A LA CLOTURE (3)		31/03/2019 19 248	9 648

(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :

+ Liquidités	20 487	11 232
- Découvert	-1 239	-1 584
Trésorerie Nette	19 248	9 648

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2017	8 321	293	6 986	2 752	18 352	1 482	19 835
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 752	-2 752	0		0
Résultat de l'exercice				1 751	1 751	597	2 348
Dividendes distribués			-1 000		-1 000	-550	-1 550
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			6		6	2	8
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt					0	-54	-54
Solde au 31/03/2018	8 321	293	8 744	1 751	19 109	1 477	20 587
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 751	-1 751	0		0
Résultat de l'exercice				1 874	1 874	653	2 528
Dividendes distribués			-800		-800	-662	-1 462
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			-18		-18	1	-18
Entrées de périmètre					0	192	192
Variation du pourcentage d'intérêt					0		0
Solde au 31/03/2019	8 321	293	9 677	1 874	20 166	1 661	21 827

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Acquisitions de plusieurs sociétés :

- La société PARLYM SAS, a racheté au cours de l'exercice la société ACI pour 2 088 K€. Cette dernière détient 85 % des titres de la filiale SOMAGEP.
- La société PARLYM SAS a racheté au cours de l'exercice la société PLCB SAS pour 3 725 K€. Cette dernière détient 50 % des titres de la filiale PLCB ASIA (société de droit français), elle-même détentrice de 100 % des titres de la filiale PLCB COREE DU SUD (société de droit Coréen).
- La société PARLYM INTERNATIONAL a acquis au cours de l'exercice 50 % des titres de la société HOPEM pour 1 €.

Création d'une filiale :

- La société PARLYM SAS, a créé au cours de l'exercice la société PARLYM MONACO.

Sortie d'une société :

- La société Parlym Immo a été liquidée le 30 août 2018. Elle a donc été déconsolidée à cette date.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Concernant la société IDR intégrée dans la consolidation, une procédure de redressement judiciaire a été ouverte courant mai 2019.

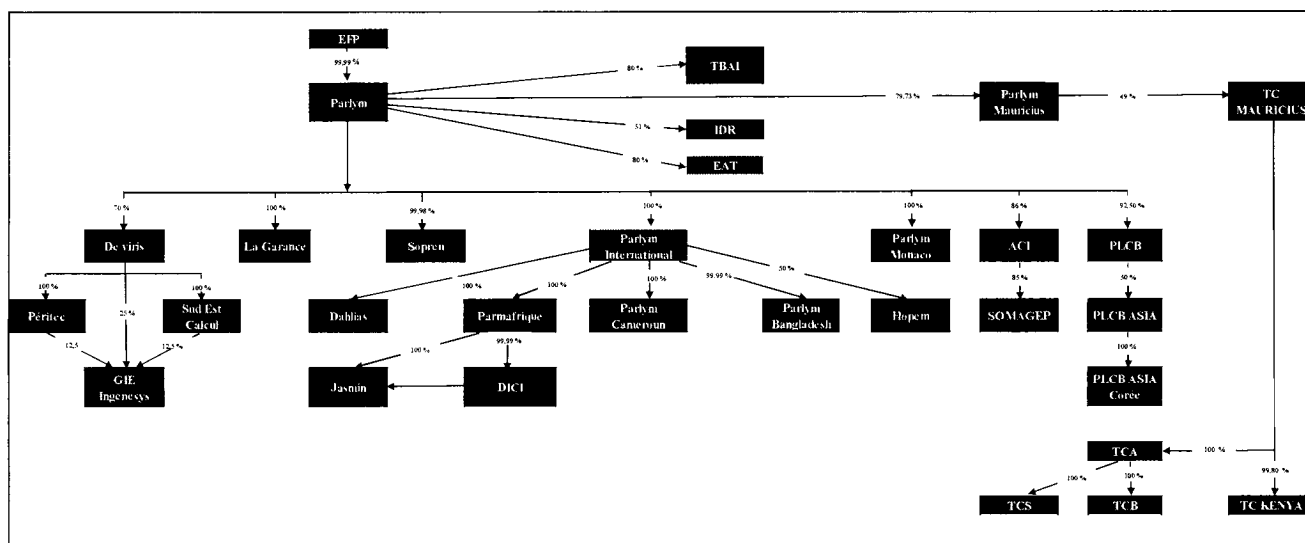
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.1.

2.2. Organigramme au 31 mars 2019



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidé 2019	Méthode de consolidé 2018	% contrôle 2019	% contrôle 2018	% intérêt 2019	% intérêt 2018
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	70,00%	70,00%	69,99%	69,99%
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	100,00%	0,00%	99,99%
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	34,99%	34,99%
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	39,06%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	39,06%	39,06%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	39,06%	39,06%
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	79,99%	79,99%
IDR	Castres (France)	401010095	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	50,99%	50,99%
EAT	Suresne (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	79,99%	79,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	79,73%	79,73%	79,72%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	99,80%	99,80%	38,98%	38,98%
ACI	Chaponnay (France)	404442063	Intégration globale		86,00%	0,00%	86,00%	0,00%
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	Intégration globale		85,00%	0,00%	73,10%	0,00%
PLCB	Gelos (France)	514789353	Intégration globale		92,50%	0,00%	92,50%	0,00%
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	Intégration proportionnelle		50,00%	0,00%	46,25%	0,00%
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		Intégration proportionnelle		100,00%	0,00%	46,25%	0,00%
PARLYM MONACO	Monaco		Intégration globale		100,00%	0,00%	100,00%	0,00%
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		Intégration proportionnelle		50,00%	0,00%	50,00%	0,00%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technologie a été acquise en 2016. Le groupe n'exerçant pas d'influence notable, cette société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

2.5. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engeneering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2019	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2019	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	31/03/2019	01/04/2018 au 30/08/2018	5 mois	3
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	4
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
IDR	Castres (France)	401010095	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
EAT	Suresne (France)	383195021	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
ACI	Chaponnay (France)	404442063	31/12/2018	01/11/2018 au 31/03/2019	5 mois	5
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	31/12/2018	01/11/2018 au 31/03/2019	5 mois	5
PLCB	Gelos (France)	514789353	31/12/2018	19/12/2018 au 31/03/2019	3,5 mois	6
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	31/12/2018	19/12/2018 au 31/03/2019	3,5 mois	6
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		31/12/2018	19/12/2018 au 31/12/2018	0,5 mois	7
PARLYM MONACO	Monaco		31/12/2018	25/06/2018 au 31/03/2019	9,5 mois	8
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		31/12/2018	15/04/2018 au 31/12/2018	8,5 mois	9

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2019) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2018. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019.

(3) La société Parlym Immo a été liquidée le 30 août 2018. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation. L'activité de 2018 est résiduelle.

(4) La société JASMIN est intégrée en consolidation sur la base de ses comptes clôturant le 31 décembre 2018. Cependant, au cours du premier trimestre 2019, le bâtiment a été cédé. Il a donc été intégré les comptes 2018 mais prenant en compte cet événement significatif.

(5) Les sociétés ACI et SOMAGEP ont été acquises le 30 octobre 2018. Les sociétés clôturent leurs comptes le 31 décembre 2018 et ont établi une situation au 31 mars 2019. Le résultat a donc été intégré pour 5 mois soit du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019.

(6) La société PLCB SAS et PLCB ASIA ont été acquise le 19 décembre 2018. Les sociétés clôturent leurs comptes le 31 décembre 2018 et ont établi une situation au 31 mars 2019. Le résultat a donc été intégré pour 3.5 mois soit du 15 décembre 2018 au 31 mars 2019.

(7) La société PLCB COREE DU SUD a été acquise le 19 décembre 2018. La société clôture ses comptes le 31 décembre 2018. Le résultat a donc été intégré pour 0.5 mois soit du 15 décembre 2018 au 31 décembre 2018.

(8) La société PARLYM MONACO a été créée le 25 juin 2018. La société clôture ses comptes le 31 décembre 2018 et a établi une situation au 31 mars 2019. Le résultat a donc été intégré pour 9.5 mois soit du 25 juin 2018 au 31 mars 2019.

(9) La société PARLYM MADAGASCAR a été acquise le 15 avril 2018. La société clôture ses comptes le 31 décembre 2018. Le résultat a donc été intégré pour 8.5 mois soit du 15 avril 2018 au 31 décembre 2018.

2.6. Entrées de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos le 31 mars 2019 a été caractérisé par les acquisitions suivantes :

ACI :

PARLYM SAS a pris 86 % du capital d'ACI le 30 octobre 2018. La société a été intégrée à partir du 1^{er} novembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 1 399 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : + 2 748 K€ ;
- Résultat d'exploitation : +259 K€ ;
- Résultat net : + 174 K€ ;
- Actif immobilisé : 1 464 K€ ;
- Emprunts bancaires : 242 K€.

SOMAGEP :

La société SOMAGEP est entrée dans le périmètre de consolidation via l'acquisition de la société ACI. Elle est détenue par ACI à hauteur de 85 %. La société a été intégrée à partir du 1^{er} novembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 58 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : + 298 K€ ;
- Résultat d'exploitation : + 54 K€ ;
- Résultat net : + 39 K€ ;
- Actif immobilisé : 71 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.

PLCB SAS :

PARLYM SAS a pris 92.5 % du capital de PLCB SAS le 19 décembre 2018. La société a été intégrée à partir du 15 décembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 3 257 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : + 1 836 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 16 K€ ;
- Résultat net : - 13 K€ ;
- Actif immobilisé : 3 305 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.

PLCB ASIA :

La société PLCB ASIA est entrée dans le périmètre de consolidation via l'acquisition de la société PLCB SAS. Elle est détenue par PLCB SAS à hauteur de 50 %. La société a été intégrée à partir du 15 décembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération est négatif et s'élève à -18 K€. Il a été totalement repris sur l'exercice :

- Chiffre d'affaires : Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : - 0 K€ ;
- Résultat net : 19 K€ ;
- Actif immobilisé : 3 K€ ;
- Emprunts bancaires : néant.

PLCB COREE DU SUD :

La société PLCB COREE DU SUD est entrée dans le périmètre de consolidation via l'acquisition de la société PLCB SAS. Elle est détenue par PLCB ASIA à hauteur de 100 %. La société a été intégrée à partir du 15 décembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 5 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : 1 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 0 K€ ;
- Résultat net : - 0 K€ ;
- Actif immobilisé : 5 K€ ;
- Emprunts bancaires : néant.

PARLYM MONACO :

PARLYM SAS a créé PARLYM MONACO le 25 juin 2018. La société a été intégrée depuis sa création. L'opération n'a pas généré d'écart d'acquisition :

- Chiffre d'affaires : + 263 K€ ;
- Résultat d'exploitation : + 37 K€ ;
- Résultat net : + 37 K€ ;
- Actif immobilisé : 12 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.

PARLYM MADAGASCAR (HOPEM) :

PARLYM INTERNATIONAL a pris 50 % du capital de la société HOPEM le 15 avril 2018. La société a donc été intégrée à partir de cette date. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération est négatif et s'élève à -21 K€. Il a été totalement repris sur l'exercice :

- Chiffre d'affaires : Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : - 4 K€ ;
- Résultat net : + 15 K€ ;
- Actif immobilisé : 6 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.7. Sorties de périmètre

Une sortie de périmètre a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 :

PARLYM IMMO :

PARLYM IMMO détenue à 100 % par PARLYM SAS a été liquidée le 30 août 2018. La société a eu une d'activité résiduelle au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : - 3 K€ ;
- Résultat net : - 3 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.8. Variation des pourcentages d'intérêts

Il n'y a pas eu de mouvements de titres générant des variations de pourcentages d'intérêts au cours de l'exercice.

2.9. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2019 total	31/03/2019 sociétés entrées	Sociétés non consolidées sur 12 mois en mars 2019	Impact changement méthode de consolidation	Sociétés hors entrées et variation de périmètre	31/03/2018
Chiffres d'affaires	94 022	5 146			88 876	77 788
Résultat d'exploitation	3 888	329			3 559	3 471
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	2 528	269			2 259	2 348

Détail sociétés entrées dans le périmètre en mars 2019

	Durée retenue au 31-03-19	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net (avant intérêts des minoritaires)
ACI	5 mois	2 748	259	174
HOPEM	8,5 mois	0	-4	15
PLCB ASIA	3,5 mois	0	0	19
PLCB SAS	3,5 mois	1 836	-16	-15
PLCB COREE DU SUD	0,5 mois	1	0	0
P. MONACO	9,5 mois	263	37	37
SOMAGEP	5 mois	298	54	39
Total		5 146	329	269

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 et 31 mars 2019 Cf. § 2.5. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP, a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice au titre de l'application de la nouvelle réglementation s'élèvent à 557 K€.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés IDR, PLCB SAS, PLCB COREE DU SUD, TCS, TCB, P. MAURICIUS, TCK et TCM.

Le groupe opte pour présenter le crédit d'impôt compétitivité en « Charges de personnel ».

Le CICE a permis de participer partiellement au financement des investissements pour la majorité de son montant.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS à 28 % dans les comptes consolidés du groupe EFP. Il n'a pas été tenu compte de la modification future à 25 %. L'impact estimé de 21 K€ étant non significatif.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés

se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif (environ 1 K€) sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2018	Augmentation	Diminution	31/03/2019
Valeurs brutes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	2 138			2 138
	Groupe Parlym (usufruit)	293			293
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	66			66
	IDR	709			709
	TBAI	269			269
	EAT	2 397			2 397
	TCM	136			136
	TCK	352			352
	ACI		1 399		1 399
	PLCB SAS		3 257		3 257
	SOMAGEP		58		58
	PLCB COREE		5		5
	Total Ecarts d'acquisition Bruts	6 606	4 719		11 325
Amortissements et dépréciations	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	1 061			1 061
	Groupe Parlym (usufruit)	163			163
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	-10			-10
	IDR	152	557		709
	TBAI	33			33
	EAT	928			928
	TCM	136			136
	TCK	352			352
	ACI				
	PLCB SAS				
	SOMAGEP				
	PLCB COREE				
	Total Amortissements et dépréciations	3 062	557		3 619
Valeurs nettes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym				
	Groupe Parlym	1 077			1 077
	Groupe Parlym (usufruit)	130			130
	TCA				
	DE VIRIS	76			76
	IDR	557	-557		0
	TBAI	236			236
	EAT	1 469			1 469
	TCM	0			0
	TCK				
	ACI		1 399		1 399
	PLCB SAS		3 257		3 257
	SOMAGEP		58		58
	PLCB COREE		5		5
	Total Ecarts d'acquisition Nets	3 545	4 162		7 707

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont liées :

- A l'acquisition de la société ACI. Cette opération générant un écart d'acquisition de 1 399 K€ ;
- A l'acquisition de la société SOMAGEP. Cette opération générant un écart d'acquisition de 58 K€ ;
- A l'acquisition de la société PLCB SAS. Cette opération générant un écart d'acquisition de 3 257 K€ ;
- A l'acquisition de la société PLCB COREE DU SUD. Cette opération générant un écart d'acquisition de 5 K€ ;
- A la dépréciation de la totalité des écarts d'acquisition concernant la société IDR pour 557 K€.

Les écarts d'acquisition négatifs portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2018	Augmentation	Diminution	31/03/2019
HOPEM	2 018		21	21	
PLCB ASIA	2 018		18	18	
Total			39	39	

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2019
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1	4	7	1		11
	Concessions, brevets, marques	1 731	22	74	223		1 603
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total brut	1 732	26	80	224		1 614
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement		1	1			1
	Concessions, brevets, marques	1 493	11	113	222		1 395
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total amort et dépréciations	1 493	12	113	222		1 397
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1	4	6	1		10
	Concessions, brevets, marques	237	10	-39	1		208
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total net	238	14	-33	1		218

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2019
Valeurs brutes						
Terrains	654			526		128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	3 864		10	2 226		1 649
Constructions en crédit-bail	772					772
Installations techniques, matériel et outillage	422		99	354		168
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	3 042	149	564	1 217	191	2 729
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours	2				-2	
Avances et acomptes	144	46	13		-191	13
Total brut	8 900	195	687	4 322	-1	5 459
Amort. & Dépréciations						
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	1 322		208	810		720
Constructions en crédit-bail	529		17			547
Installations techniques, matériel et outillage	195		53	180	0	69
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	2 514	123	327	1 142	0	1 822
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total amortissements et dépréciations	4 561	123	605	2 131	0	3 158
Valeurs nettes						
Terrains	654			526		128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	2 542		-197	1 416		929
Constructions en crédit-bail	243		-17			225
Installations techniques, matériel et outillage	226		46	174	0	99
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	528	26	238	75	191	908
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours	2				-2	
Avances et acomptes	144	46	13		-191	13
Total net	4 339	72	82	2 191	-1	2 301

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (Inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-547	225	243
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-547	225	243

4.5. Immobilisations financières

en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2019
Valeurs brutes						
Titres de participations	2					2
Créances rattachées à des participations				0	0	0
Prêts	5		6	1		10
Autres immobilisations financières	597	39	71	211	0	498
Total brut	604	39	77	211	0	509
Dépréciations						
Titres de participations	0			0		
Créances rattachées à des participations	0			0		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total dépréciations						
Valeurs nettes						
Titres de participations	1			0		2
Créances rattachées à des participations	0			0	0	0
Prêts	5		6	1		10
Autres immobilisations financières	597	39	71	211	0	498
Total net	604	39	77	211	0	509

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Variation	31/03/2019
Valeurs brutes	Matières premières				
	En-cours	2 268		251	2 519
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	953	475	-98	1 330
	Total brut	3 221	475	153	3 849
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	67		48	116
	Total dépréciations	67		48	116
Valeurs nettes	Matières premières				
	En-cours	2 268		251	2 519
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	886	475	-146	1 214
	Total net	3 154	475	104	3 733

Les travaux en cours sont principalement évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	Échéances		31/03/2018
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	37 414	37 414		37 664
Dépréciations créances clients	-1 211	-1 211		-1 043
Créances clients et comptes rattachés nettes	36 203	36 203		36 622

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	660	660			660	330
Autres créances	4 707	4 479			4 707	5 262
Comptes courants débiteurs	228	228			228	4
Charges constatées d'avance	1 318	1 318			1 318	1 116
Total Autres créances	6 913	6 685			6 913	6 711

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2018	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2019
Sur stocks	67		49		115
Sur créances clients	1 043	107	243	183	1 210
Sur autres créances					
Sur placements					
Total dépréciations actifs circulants	1 109	107	292	183	1 325

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Dépréciation	31/03/2019	31/03/2018
Valeurs mobilières de placement				444
Disponibilités	20 487		20 487	10 787
Total	20 487		20 487	11 232

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2019, le capital social se compose de 832 102 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2019
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 444	106	138	103		1 586
Provisions pour grandes révisions						
Provisions pour restructuration						
Provisions pour litiges	208	2	180	150		241
Provisions pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	10		13	13		11
Ecart d'acquisition négatifs		39		39		0
Provisions impôts différés passif	164	0	8			172
Total	1 827	148	340	305		2 009

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 340 K€, dont 8 K€ d'impôts différés, 194 K€ en exploitation et 138 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 305 K€, dont 55 K€ en exploitation, 211 K€ en exceptionnel et 39 K€ de reprise d'écart d'acquisition négatif.

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 1.65 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2018 ;
 - 1.10 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2019 ;
 - 6.20 % et 6.45 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 969	12 410	2 977	8 029	1 404
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	8 969	12 410	2 977	8 029	1 404
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	194	181	181		
Total emprunts et dettes financières diverses	194	181	181		
Concours bancaires courants	1 584	1 239	1 239		
Intérêts courus	37	34	34		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 621	1 273	1 273		
Total emprunts et dettes financières	10 784	13 864	4 431	8 029	1 404

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2019
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 969	295	6 018	2 871	12 410
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	8 969	295	6 018	2 871	12 410
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	194		72	85	181
Total emprunts et dettes financières diverses	194		72	85	181
Concours bancaires courants	1 584			345	1 239
Intérêts courus	37	0	0	3	34
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 621	0	0	348	1 273
Total	10 784	295	6 090	3 305	13 864

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2018	31/03/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	9 473	17 127	17 127	0	0

en K€	31/03/2018	31/03/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	670	890	890	0	0
Dettes fiscales et sociales	10 991	12 834	12 834	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	0	35	35	0	0
Comptes-courants créditeurs	834	1 677	1 677	0	0
Dettes diverses	102	120	120	0	0
Produits constatés d'avance	11 812	8 244	8 244	0	0
Total	24 408	23 800	23 800	0	0

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Holdings	0	1
SCI	86	210
Sociétés Activité France	59 682	48 613
Sociétés Activité International	34 254	28 964
	94 022	77 788

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	238	768
Subventions d'exploitation	0	1
Autres produits d'exploitation	6	52
Transferts de charges d'exploitation	341	277
Production stockée et immobilisée	193	220
Total	778	1 318

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Achats de sous traitance	13 475	11 310
Achats non stocks, matériels et fournitures	766	687
Achats de marchandises et variation de stocks	24 948	17 242
Total	39 189	29 240

5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Autres achats et charges externes	13 369	11 494
Autres charges	131	316
Total	13 500	11 810

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Rémunération de personnel	25 180	22 591
Charges sociales	9 928	8 787
Participation des salariés	305	187
Total	35 413	31 564

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	649	799
Dotations aux amortissement sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	460	643
Total DAP exploitation	1 127	1 460

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Produits financiers		
Autres produits de participation	0	
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	39	7
Gains de change	40	8
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
Autres produits financiers	14	4
Total Produits financiers	94	19
Charges financières		
Dotations aux provisions	0	1
Intérêts et charges assimilées	288	359
Pertes de change	17	18
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	
Autres charges financières	14	2
Total Charges financières	321	380
Résultat financier	-227	-361

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	103	35
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels	0	
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	3 076	1 222
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	11	29
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions exceptionnelles	250	65
Transferts de charges exceptionnelles		
Total Produits exceptionnels	3 440	1 351
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26	94
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
VNC des immobilisations incorporelles cédées	3	
VNC des immobilisations corporelles cédées	2 189	1 022
VNC des immobilisations financières cédées		-260
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	773	110
Total Charges exceptionnelles	2 990	966
Résultat exceptionnel	451	384

Les VNC des immobilisations financières cédées en mars 2018 s'élevant à -260 K€ correspondent à la correction de la VNC sociale des titres consolidés de TC EA.

Les produits de cession d'éléments d'actifs corporels s'élevant à 3 076 K€ ainsi que les valeurs nettes comptables des actifs corporels s'élevant à 2 189 K€ correspondent essentiellement aux cessions des immeubles détenus par les SCI DICI et JASMIN.

Les dotations exceptionnelles de 773 K€ comprennent 557 K€ de dépréciation d'écarts d'acquisition.

Les reprises exceptionnelles de 250 K€ comprennent 39 K€ de reprise d'écart d'acquisition négatif.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

en K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Impôts différés actif	556	637	-81
Impôts différés passif	-172	-164	-8
Impôts différés (position "nette")	384	473	-89
Impact sur les réserves consolidées	473	441	32
Impact sur le résultat consolidé	-131	32	-163
Mouvements de périmètre	42		42
Impact sur les capitaux propres consolidés	385	473	-89

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Décalages temporaires	171	130
Reports fiscaux déficitaires	43	207
Frais d'acquisition de titres		
Indemnité de départ à la retraite	423	384
Total ID Actifs	637	721
Justes valeur actifs amortissables	-114	-126
Crédit Bail	-63	-68
Provisions réglementées	-60	-54
Décalages temporaires	-16	
Total ID Passifs	-253	-248
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	556	637
Impôts différés passifs	-172	-164

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés IDR, PLCB SAS, PLCB COREE DU SUD, TCM, TCB, TCS, P. MAURICIUS et TCK en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Impôt exigible	1 460	1 179
Charges (produits) d'impôts différés	131	-32
Impôts sur les résultats	1 590	1 147

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amorts EA)	2 777	2 348
Dont IS (1)	1 590	1 147
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	4 367	3 495
Impôt théorique au taux en vigueur (33.33%) (2)	1 223	1 165
Différence d'impôts (1) - (2)	368	-18
Décalages permanents	62	61
Pertes non activées	268	396
Utilisation déficit antérieur non activé	-3	-166
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N		-179
Crédits impôts	-155	-287
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	-1	33
Impact variation taux IS	77	10
Impact dépréciation des écarts d'acquisition		0
Retenue à la source	133	115
Plus value non imposable		-116
Autres décalages	-13	116
Différence d'impôts	368	-18

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2019	31/03/2018
Total	627	524
Dont entrée de périmètre	50	

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 102 K€.

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Actif immobilisé			
	31/03/2018		31/03/2019	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	1 224	9%	143	1%
SCI	3 631	47%	1 378	13%
Sociétés Activité France	3 099	32%	8 471	79%
Sociétés Activité International	770	11%	741	7%
Total	8 725	100%	10 734	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2018		31/03/2019	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	266	0%	0	0%
SCI	210	0%	86	0%
Sociétés Activité France	48 716	63%	59 682	63%
Sociétés Activité International	28 597	37%	34 254	36%
Total	77 788	100%	94 022	100%

8.3. Ventilation du résultat net (part groupe)

en K€	Résultat net			
	31/03/2018		31/03/2019	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	80	5%	-128	-7%
SCI	406	23%	220	12%
Sociétés Activité France	1 667	95%	919	49%
Sociétés Activité International	-402	-23%	863	46%
Total	1 751	100%	1 874	100%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 442 170 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMITÉ STRATÉGIQUE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2019

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 mars 2019, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 1 154 919 € contre 763 241 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 51,32 %.

Il convient d'ajouter à cette somme les montants suivants :

- | | |
|--|----------|
| – Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges : | 39 485 € |
| – Autres produits : | 7 € |

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 1 194 411 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 232 801 € et comprennent les postes suivants :

- | | |
|--|-----------|
| – Autres charges externes : | 195 150 € |
| – Impôts, taxes et versements assimilés : | 113 618 € |
| – Salaires et traitements : | 650 434 € |
| – Charges sociales : | 265 816 € |
| – Dotations aux amortissements sur immobilisations : | 7 777 € |
| – Autres charges : | 3 € |



Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire d'un montant de 38 390 €, contre 35 721 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 1 205 467 € et de 63 467 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 1 103 609 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à -407 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 1 103 202 €.

**B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE –
PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – EVOLUTION
PREVISIBLE DE LA SOCIETE**

En tant que société holding, nous déterminons, conduisons et contrôlons la politique générale de nos filiales.

Dans ce cadre :

- Nous définissons la stratégie générale et les orientations fondamentales du Groupe, ainsi que les méthodes et les procédures générales du Groupe ;
- Nous définissons les synergies entre nos filiales de manière à leur permettre de partager et mettre en œuvre les expériences et les savoir-faire du Groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, ont été notamment mises en œuvre les actions et orientations suivantes :

- Fournir un cadre de travail prévenant tout dommage corporel à court et moyen terme en :
 - . Identifiant et analysant l'ensemble des risques auxquels les collaborateurs sont potentiellement ou effectivement exposés,
 - . Définissant des mesures de prévention et de protection appropriées à nos activités,
 - . Déployant les ressources nécessaires à la mise en œuvre des mesures précitées,
 - . Mettant en œuvre un dispositif organisationnel répondant aux exigences du Référentiel MASE en vigueur,
- Accroître l'efficacité du système de management par la maîtrise opérationnelle de nos prestations,
- Fournir à nos clients une offre de prestation en adéquation à leurs besoins pour les fidéliser,
- Générer une croissance rentable du chiffre d'affaires,
- Diversifier son activité tant sur le périmètre géographique que sur les domaines ou métiers.

Les résultats 2018 des sociétés exerçant leur activité sur le territoire français sont plus que satisfaisants, avec une diversification des clients et des périmètres d'actions, et une consolidation chez nos clients historiques.

2018 marque également la contractualisation du premier EPC à réaliser en France, contrat signé entre ARLANXEO et DE VIRIS.

La reprise sur les activités internationales tend à se confirmer, avec des pays phases de la zone africaine qui relancent leurs investissements (Côte d'Ivoire, Burkina, etc.)

Des projets structurants et fédérateurs ont vu le jour au niveau du Groupe, avec l'obtention le 30 novembre 2018 de la norme ISO 9001, version 2015, portée par la holding PARLYM, et impliquant les sociétés du Groupe (PARLYM / DE VIRIS / PARLYM INTERNATIONAL / TBAI / EAT / SUD EST CALCUL / PERITEC).

C'est aussi en 2018 que nous avons fédéré les forces vives du bassin méditerranéen en regroupant nos sociétés sur le même lieu géographique au 1, rue du Docteur Zamenhof à l'Estaque, Marseille. Ce regroupement permet une meilleure coalition, esprit d'équipe et circulation de l'information entre tous.

Nous avons aussi consolidé notre implantation nationale par une prise de participation majoritaire au sein de la société ACI en octobre 2018 (basée à Chaponnay), puis en décembre 2018 au sein de la société PLCB (basée à Pau).

Sur l'international, nous avons ouvert en fin d'année PARLYM MONACO afin de répondre au développement d'un de nos clients monégasques et à la réglementation locale.

Nous avons aussi ouvert les succursales PARLYM MAROC, et PARM AFRIQUE BURKINA, pour répondre au développement commercial et à la réalisation de projets sur ces pays.

Fort de ces constats, nous continuons à mettre l'accent sur le développement national et international, tout en mettant un point d'honneur à satisfaire nos clients, et à proposer les meilleures conditions de travail pour nos collaborateurs.

C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

D. INVESTISSEMENTS

Il a été investi au cours de l'exercice une somme globale de 10 623 € se décomposant comme suit :

– Matériel de bureau et mobilier informatique : 10 623 €

II. BILAN

A. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 26 952 € au 31 mars 2019 et à la somme de 9 823 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 13 969 551 €.

Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 738 115 €, dont 20 866 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 271 329 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

B. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le capital social est de 8 321 020 € et le montant des capitaux propres de 14 312 176 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 405 314 € et comprend les postes suivants :

– Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 66 780 €
– Dettes fiscales et sociales : 338 534 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IV. PARTICIPATIONS

A. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

1. Société PARLYM

Notre participation dans cette société est de 99,99 %.

La société PARLYM a réalisé, au cours de l'exercice clos 31 mars 2019, un chiffre d'affaires hors taxes de 7 238 419 € et a constaté un bénéfice de 2 908 037 €.

2. Société ELYSE TECHNOLOGY

Notre participation dans cette société est de 15 %.

La société ELYSE TECHNOLOGY, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et a constaté une perte de 45 994 €.

B. PART DU CAPITAL DETENUE PAR LES SOCIETES CONTROLEES

Les sociétés que nous contrôlons ne détiennent indirectement aucune part de notre capital.

V. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 1 103 202 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- une somme de 55 160,10 €
représentant 5 % du bénéfice, au compte de Réserve légale,
- une somme de 1 000 000,00 €
à titre de dividende,
- et le surplus, soit 48 041,90 €
au compte Autres réserves

Total 1 103 202,00 €

Nous vous rappelons que les 112 115 actions émises lors des augmentations de capital en date du 4 avril 2019 et du 26 avril 2019 ne bénéficient pas des dividendes versés au titre l'exercice clos le 31 mars 2019.

En conséquence, le dividende par action s'élèverait à 1,20 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.



Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

VI. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2018	800 000 €	40 %	40 522 €
31 mars 2017	1 000 000€	40 %	50 652€
31 mars 2016	1 000 000€	40 %	50 652€

VII. DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 64 541 €, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même Code.

VIII. COMPTES CONSOLIDES

La société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100-2 du code de commerce.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 mars 2019, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les commissaires aux comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

Au 31 mars 2019, le périmètre de consolidation du groupe ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS comprenait les sociétés suivantes :

- Société PARLYM	99,99 %
- Société PARLYM INTERNATIONAL	100,00 %
- Société SOPREN	99,98 %
- Société SUD EST CALCUL	100,00 %
- Société DE VIRIS	70,00 %
- Société SCI LA GARANCE	100,00 %
- Société PARLYM IMMO	0,00 %
- Société PARMAFRIQUE	100,00 %
- Société PERITEC INGENIERIE	100,00 %
- Société GIE INGENESYS	50,00 %
- Société SCI DICI	100,00 %
- Société SCI DAHLIAS	100,00 %
- Société JASMIN	100,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN AFRIQUE	100,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN SENEGAL	100,00 %
- Société PARLYM BANGLADESH	99,99 %
- Société PARLYM CAMEROUN	100,00 %
- TCB	100,00 %
- TBAI	80,00 %
- IDR	51,00 %
- EAT	80,00 %
- PARLYM MAURICIUS	79,73 %
- TC MAURICIUS	49,00 %
- TC KENYA	99,80 %
- ACI	86,00%
- SOMAGEP	85,00%
- PLCB	92,50%

7

- PLCB ASIA France	50,00%
- PLCB ASIA Corée	100,00%
- PARLYM MONACO	100,00%
- PARLYM MADAGASCAR	50,00%

Au cours de l'exercice 2018/2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 94 022K€.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable sont conformes à la réglementation en vigueur.

Des comptes de clôture de l'exercice, il ressort en Keuros :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	94 022	77 888
Autres produits d'exploitation	778	1 318
Achats consommés	-39 189	-29 240
Charges de personnel	-35 413	-31 564
Impôts et taxes	-1 678	-1 562
Autres charges d'exploitation	-13 500	-11 810
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 127	-1 460
Résultat d'exploitation	3 894	3 471
Résultat financier	-226	-361
Résultat courant des entreprises intégrées	3 667	3 110
Résultat exceptionnel	451	384
Impôts sur les résultats	-1 590	-1 147
Résultat net des entreprises intégrées	2 528	2 348
Quote-part dans les résultats des entreprises mises	0	0

9

en équivalences

Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 528	2 348
Intérêts minoritaires	653	597
Résultat net (part du groupe)	1 874	1 751
Résultat par action	2,25	2,10
Résultat dilué par action	2,25	2,10

IX. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 al. 1 et D 441-4, I et II du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

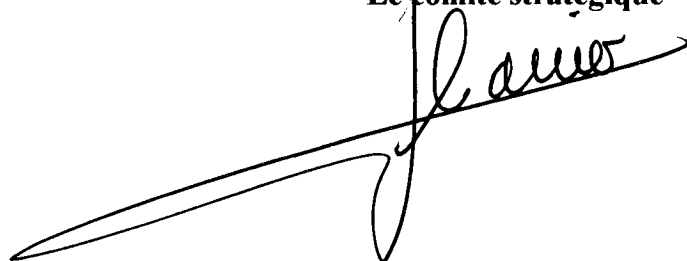
X. ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés du groupe ne détiennent au 31 mars 2019 aucun titre de capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, de fonds communs de placement d'entreprise ou des périodes d'incessibilité prévues notamment aux articles L.225-194 et L.225-197 du Code de commerce.

XI. CONCLUSION

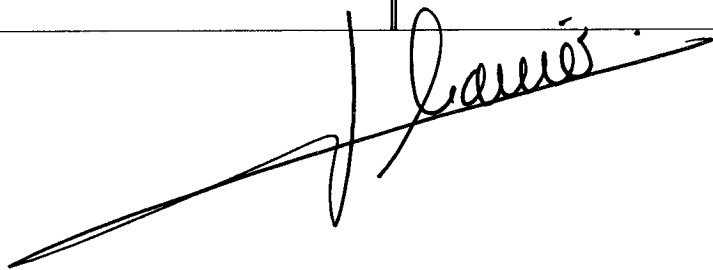
Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner au président, aux directeurs généraux et aux membres du comité stratégique quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le comité stratégique



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 L-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 L-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	24240	2400				26 640	244987	14182	12161		0	271330
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	12.42 % HT	1.23 % HT										
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							21.21 % HT	1.23 % HT	1.05 % HT			
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					



Sylvain RIEU
Commissaire aux Comptes titulaire
91 Avenue de l'Arrousaire – BP 80622
84031 AVIGNON

Johan AZALBERT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch – BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 mars 2019**

Exemplaire
GREFFE

**ENGINEERING AND
FINANCE PARTNERS**

SAS au capital de 9 442 170 €
Siège social : 1 rue du Dr Zamenhof
13016 MARSEILLE

RCS 528 556 806

Ce rapport contient 44 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux associés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2019 s'établit à 7 706 K€, font l'objet d'un test de dépréciation conformément à ce que mentionne la note 3.2.3.2 de l'annexe ;
- Le traitement du différentiel des dates de clôture avec certaines filiales est décrit dans la note 2.5 de l'annexe ;
- Le retraitement des contrats de crédits-bails immobiliers est décrit dans la note 4.4 de l'annexe ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite qui s'élève à 1 586 K€ est déterminée selon les modalités mentionnées dans la note 4.12.2 de l'annexe.

Nous avons vérifié que, sur ces points, l'annexe des comptes donne une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Stratégique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Comité Stratégique.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon Cedex et Avignon, le 22 juillet 2019
Les Commissaires aux Comptes

J. CAUSSE & ASSOCIES

Sylvain RIEU
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

AREs X•PERT AUDIT

Johan AZALBERT
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Note n°	31/03/2019 (12 mois)	31/03/2018 (12 mois)
Ecart d'acquisition	4.1	7 706	3 544
Immobilisations incorporelles	4.2	218	238
Immobilisations corporelles	4.3	2 301	4 339
Immobilisations financières	4.5	509	604
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		10 734	8 725
Stocks et en-cours	4.6	3 733	3 154
Clients et comptes rattachés	4.7	36 203	36 622
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	6 913	6 711
Impôts différés actifs	6.1	556	637
Valeurs mobilières de placement		0	444
Disponibilités	4.10	20 487	10 787
Actif circulant		67 891	58 356
Total de l'actif		78 625	67 080

PASSIF (K€)	Note n°	31/03/2019	31/03/2018
Capital	4.11	8 321	8 321
Primes		293	293
Réserves consolidées		9 677	8 743
Résultat consolidé		1 874	1 751
Capitaux propres (part du groupe)		20 165	19 109
Intérêts minoritaires		1 661	1 479
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	1 837	1 663
Impôts différés passif	6.1	172	164
Provisions pour risques et charges	7.1.11	2 009	1 827
Emprunts et dettes financières	4.13	13 864	10 784
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	17 127	9 473
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	23 800	24 409
Dettes		54 790	44 666
Total du Passif		78 625	67 080



Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Chiffre d'affaires	94 022	77 788
Autres produits d'exploitation	778	1 318
Achats consommés et sous-traitance	-39 189	-29 240
Charges de personnel	-35 413	-31 564
Impôts et taxes	-1 678	-1 562
Autres charges d'exploitation	-13 500	-11 810
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 127	-1 460
Résultat d'exploitation	3 894	3 471
Résultat financier	-226	-361
Résultat courant des entreprises intégrées	3 667	3 110
Résultat exceptionnel	451	384
Impôts sur les résultats	-1 590	-1 147
Résultat net des entreprises intégrées	2 528	2 348
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 528	2 348
Intérêts minoritaires	653	597
Résultat net (part du groupe)	1 874	1 751
Résultat par action	2,25	2,10
Résultat dilué par action	2,25	2,10

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AREs X-PERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Tableau des flux de trésorerie

en K€		31/03/2019	31/03/2018	
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	2 528	2 348	
	Amortissement des immobilisations	719	817	
	Variation des provisions	584	-56	
	Plus et moins values de cession	-895	-488	
	Impôts différés	132	-32	
	Subventions virées au résultat			
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 068	2 589	
Ecart de conversion sur la CAF				
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	-104	688	
	Transferts de charges à répartir			
	Variation des créances d'exploitation	2 793	6 270	
	Variation des dettes d'exploitation	5 052	-2 130	
	Variation nette exploitation	7 741	4 828	
	Variation nette hors exploitation			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		7 741	4 828	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		10 809	7 417	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décassement sur acquisition d'immobilisations	-768	-594	
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	35	-49	
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 076	1 222	
	Subventions d'investissement encaissées			
	Décassement sur acquisition immobilisations financières	-77	-115	
	Encaissement sur cession immobilisations financières	213	29	
	Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation	-5 337	-139	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		(2 858)	354	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports			
	Correction d'erreur			
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 462	-1 000	
	Dividendes versés aux minoritaires		-551	
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires			
	Financements divers	-4	16	
	Encaissements provenant d'emprunts	6 090	184	
	Remboursement d'emprunts	-2 957	-2 752	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		1 667	(4 103)	
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		9 618	3 668	
Incidences des variations de taux de change		-17	6	
TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)		31/03/2018 9 648	5 974	
TRESORERIE A LA CLOTURE (3)		31/03/2019 19 248	9 648	
(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :				
		+ Liquidités	20 487	11 232
		- Découvert	-1 239	-1 584
		Trésorerie Nette	19 248	9 648

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AREs X-PERT
AUDIT
Cour d'Appel de Paris

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2017	8 321	293	6 986	2 752	18 352	1 482	19 835
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 752	-2 752	0		0
Résultat de l'exercice				1 751	1 751	597	2 348
Dividendes distribués			-1 000		-1 000	-550	-1 550
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			6		6	2	8
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt					0	-54	-54
Solde au 31/03/2018	8 321	293	8 744	1 751	19 109	1 477	20 587
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 751	-1 751	0		0
Résultat de l'exercice				1 874	1 874	653	2 528
Dividendes distribués			-800		-800	-662	-1 462
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			-18		-18	1	-18
Entrées de périmètre					0	192	192
Variation du pourcentage d'intérêt					0		0
Solde au 31/03/2019	8 321	293	9 677	1 874	20 166	1 661	21 827

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Acquisitions de plusieurs sociétés :

- La société PARLYM SAS, a racheté au cours de l'exercice la société ACI pour 2 088 K€. Cette dernière détient 85 % des titres de la filiale SOMAGEP.
- La société PARLYM SAS a racheté au cours de l'exercice la société PLCB SAS pour 3 725 K€. Cette dernière détient 50 % des titres de la filiale PLCB ASIA (société de droit français), elle-même détentrice de 100 % des titres de la filiale PLCB COREE DU SUD (société de droit Coréen).
- La société PARLYM INTERNATIONAL a acquis au cours de l'exercice 50 % des titres de la société HOPEM pour 1 €.

Création d'une filiale :

- La société PARLYM SAS, a créé au cours de l'exercice la société PARLYM MONACO.

Sortie d'une société :

- La société Parlym Immo a été liquidée le 30 août 2018. Elle a donc été déconsolidée à cette date.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Concernant la société IDR intégrée dans la consolidation, une procédure de redressement judiciaire a été ouverte courant mai 2019.



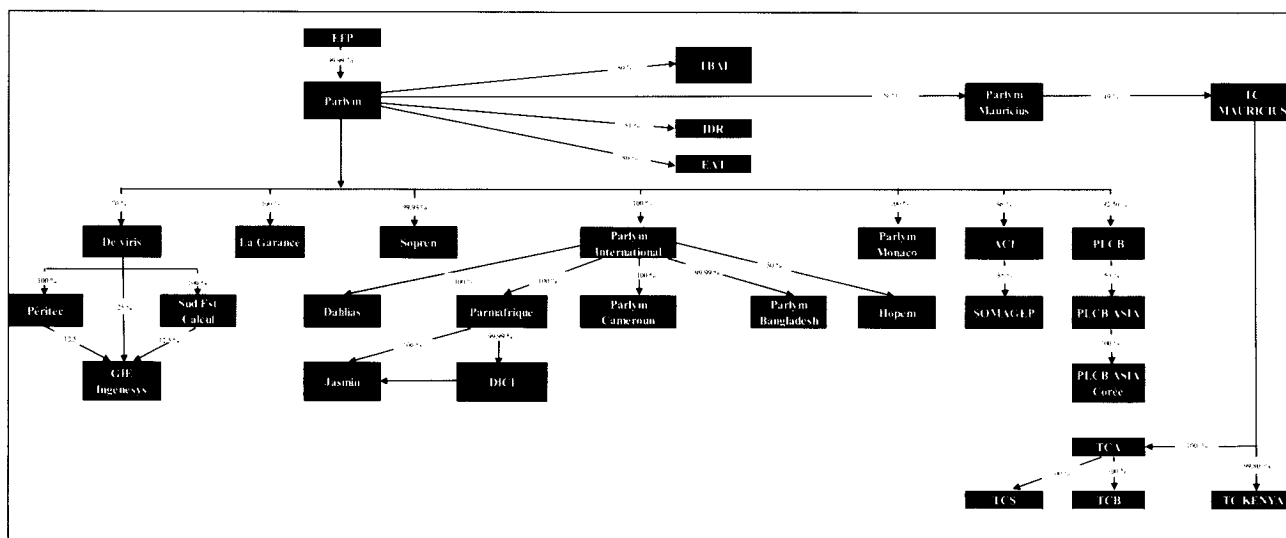
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.1.

2.2. Organigramme au 31 mars 2019



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidation 2019	Méthode de consolidation 2018	% contrôle 2019	% contrôle 2018	% intérêt 2019	% intérêt 2018
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	70,00%	70,00%	69,99%	69,99%
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	100,00%	0,00%	99,99%
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Pérítec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	34,99%	34,99%
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	39,06%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	39,06%	39,06%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	100,00%	100,00%	39,06%	39,06%
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	79,99%	79,99%
IDR	Castres (France)	401010095	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	50,99%	50,99%
EAT	Suresne (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	79,99%	79,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	79,73%	79,73%	79,72%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	99,80%	99,80%	38,98%	38,98%
ACI	Chaponnay (France)	404442063	Intégration globale		86,00%	0,00%	86,00%	0,00%
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	Intégration globale		85,00%	0,00%	73,10%	0,00%
PLCB	Gelos (France)	514789353	Intégration globale		92,50%	0,00%	92,50%	0,00%
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	Intégration proportionnelle		50,00%	0,00%	46,25%	0,00%
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		Intégration proportionnelle		100,00%	0,00%	46,25%	0,00%
PARLYM MONACO	Monaco		Intégration globale		100,00%	0,00%	100,00%	0,00%
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		Intégration proportionnelle		50,00%	0,00%	50,00%	0,00%

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARES X-PERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes



2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technologie a été acquise en 2016. Le groupe n'exerçant pas d'influence notable, cette société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.



2.5. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2019	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2019	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	31/03/2019	01/04/2018 au 30/08/2018	5 mois	3
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
Pérítec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	4
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
IDR	Castres (France)	401010095	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
EAT	Suresne (France)	383195021	31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2018	01/04/2018 au 31/03/2019	12 mois	1
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		31/12/2018	01/01/2018 au 31/12/2018	12 mois	2
ACI	Chaponnay (France)	404442063	31/12/2018	01/11/2018 au 31/03/2019	5 mois	5
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	31/12/2018	01/11/2018 au 31/03/2019	5 mois	5
PLCB	Gelos (France)	514789353	31/12/2018	19/12/2018 au 31/03/2019	3,5 mois	6
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	31/12/2018	19/12/2018 au 31/03/2019	3,5 mois	6
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		31/12/2018	19/12/2018 au 31/12/2018	0,5 mois	7
PARLYM MONACO	Monaco		31/12/2018	25/06/2018 au 31/03/2019	9,5 mois	8
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		31/12/2018	15/04/2018 au 31/12/2018	8,5 mois	9

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARÈS X-PERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2019) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2018. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019.

(3) La société Parlym Immo a été liquidée le 30 août 2018. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation. L'activité de 2018 est résiduelle.

(4) La société JASMIN est intégrée en consolidation sur la base de ses comptes clôturant le 31 décembre 2018. Cependant, au cours du premier trimestre 2019, le bâtiment a été cédé. Il a donc été intégré les comptes 2018 mais prenant en compte cet événement significatif.

(5) Les sociétés ACI et SOMAGEP ont été acquises le 30 octobre 2018. Les sociétés clôturent leurs comptes le 31 décembre 2018 et ont établi une situation au 31 mars 2019. Le résultat a donc été intégré pour 5 mois soit du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019.

(6) La société PLCB SAS et PLCB ASIA ont été acquise le 19 décembre 2018. Les sociétés clôturent leurs comptes le 31 décembre 2018 et ont établi une situation au 31 mars 2019. Le résultat a donc été intégré pour 3.5 mois soit du 15 décembre 2018 au 31 mars 2019.

(7) La société PLCB COREE DU SUD a été acquise le 19 décembre 2018. La société clôture ses comptes le 31 décembre 2018. Le résultat a donc été intégré pour 0.5 mois soit du 15 décembre 2018 au 31 décembre 2018.

(8) La société PARLYM MONACO a été créée le 25 juin 2018. La société clôture ses comptes le 31 décembre 2018 et a établi une situation au 31 mars 2019. Le résultat a donc été intégré pour 9.5 mois soit du 25 juin 2018 au 31 mars 2019.

(9) La société PARLYM MADAGASCAR a été acquise le 15 avril 2018. La société clôture ses comptes le 31 décembre 2018. Le résultat a donc été intégré pour 8.5 mois soit du 15 avril 2018 au 31 décembre 2018.



2.6. Entrées de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos le 31 mars 2019 a été caractérisé par les acquisitions suivantes :

ACI :

PARLYM SAS a pris 86 % du capital d'ACI le 30 octobre 2018. La société a été intégrée à partir du 1^{er} novembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 1 399 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : + 2 748 K€ ;
- Résultat d'exploitation : +259 K€ ;
- Résultat net : + 174 K€ ;
- Actif immobilisé : 1 464 K€ ;
- Emprunts bancaires : 242 K€.

SOMAGEP :

La société SOMAGEP est entrée dans le périmètre de consolidation via l'acquisition de la société ACI. Elle est détenue par ACI à hauteur de 85 %. La société a été intégrée à partir du 1^{er} novembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 58 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : + 298 K€ ;
- Résultat d'exploitation : + 54 K€ ;
- Résultat net : + 39 K€ ;
- Actif immobilisé : 71 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.

PLCB SAS :

PARLYM SAS a pris 92.5 % du capital de PLCB SAS le 19 décembre 2018. La société a été intégrée à partir du 15 décembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 3 257 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : + 1 836 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 16 K€ ;
- Résultat net : - 13 K€ ;
- Actif immobilisé : 3 305 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.



PLCB ASIA :

La société PLCB ASIA est entrée dans le périmètre de consolidation via l'acquisition de la société PLCB SAS. Elle est détenue par PLCB SAS à hauteur de 50 %. La société a été intégrée à partir du 15 décembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération est négatif et s'élève à -18 K€. Il a été totalement repris sur l'exercice :

- Chiffre d'affaires : Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : - 0 K€ ;
- Résultat net : 19 K€ ;
- Actif immobilisé : 3 K€ ;
- Emprunts bancaires : néant.

PLCB COREE DU SUD :

La société PLCB COREE DU SUD est entrée dans le périmètre de consolidation via l'acquisition de la société PLCB SAS. Elle est détenue par PLCB ASIA à hauteur de 100 %. La société a été intégrée à partir du 15 décembre 2018. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération s'élève à 5 K€ et est non amorti conformément à la nouvelle réglementation :

- Chiffre d'affaires : 1 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 0 K€ ;
- Résultat net : - 0 K€ ;
- Actif immobilisé : 5 K€ ;
- Emprunts bancaires : néant.

PARLYM MONACO :

PARLYM SAS a créé PARLYM MONACO le 25 juin 2018. La société a été intégrée depuis sa création. L'opération n'a pas généré d'écart d'acquisition :

- Chiffre d'affaires : + 263 K€ ;
- Résultat d'exploitation : + 37 K€ ;
- Résultat net : + 37 K€ ;
- Actif immobilisé : 12 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.

PARLYM MADAGASCAR (HOPEM) :

PARLYM INTERNATIONAL a pris 50 % du capital de la société HOPEM le 15 avril 2018. La société a donc été intégrée à partir de cette date. L'écart d'acquisition dégagé sur l'opération est négatif et s'élève à -21 K€. Il a été totalement repris sur l'exercice :

- Chiffre d'affaires : Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : - 4 K€ ;
- Résultat net : + 15 K€ ;
- Actif immobilisé : 6 K€ ;
- Emprunts bancaires : Néant.



2.7. Sorties de périmètre

Une sortie de périmètre a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 :

PARLYM IMMO :

PARLYM IMMO détenue à 100 % par PARLYM SAS a été liquidée le 30 août 2018. La société a eu une d'activité résiduelle au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : - 3 K€ ;
- Résultat net : - 3 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.8. Variation des pourcentages d'intérêts

Il n'y a pas eu de mouvements de titres générant des variations de pourcentages d'intérêts au cours de l'exercice.

2.9. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2019 total	31/03/2019 sociétés entrées	Sociétés non consolidées sur 12 mois en mars 2019	Impact changement méthode de consolidation	Sociétés hors entrées et variation de périmètre	31/03/2018
Chiffres d'affaires	94 022	5 146			88 876	77 788
Résultat d'exploitation	3 888	329			3 559	3 471
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	2 528	269			2 259	2 348

Détail sociétés entrées dans le périmètre en mars 2019

	Durée retenue au 31-03-19	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net (avant intérêts des minoritaires)
ACI	5 mois	2 748	259	174
HOPEM	8,5 mois	0	-4	15
PLCB ASIA	3,5 mois	0	0	19
PLCB SAS	3,5 mois	1 836	-16	-15
PLCB COREE DU SUD	0,5 mois	1	0	0
P. MONACO	9,5 mois	263	37	37
SOMAGEP	5 mois	298	54	39
Total		5 146	329	269

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARES X-PERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 et 31 mars 2019 Cf. § 2.5. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecart d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP, a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice au titre de l'application de la nouvelle réglementation s'élèvent à 557 K€.



3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du

CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés IDR, PLCB SAS, PLCB COREE DU SUD, TCS, TCB, P. MAURICIUS, TCK et TCM.

Le groupe opte pour présenter le crédit d'impôt compétitivité en « Charges de personnel ».

Le CICE a permis de participer partiellement au financement des investissements pour la majorité de son montant.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS à 28 % dans les comptes consolidés du groupe EFP. Il n'a pas été tenu compte de la modification future à 25 %. L'impact estimé de 21 K€ étant non significatif.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARES X-PERT
AUDIT
Cour d'appel de Nîmes

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés

se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif (environ 1 K€) sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.



4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :



en K€	Date d'acquisition	31/03/2018	Augmentation	Diminution	31/03/2019
Valeurs brutes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	2 138			2 138
	Groupe Parlym (usufruit)	293			293
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	66			66
	IDR	709			709
	TBAI	269			269
	EAT	2 397			2 397
	TCM	136			136
	TCK	352			352
	ACI		1 399		1 399
	PLCB SAS		3 257		3 257
	SOMAGEP		58		58
	PLCB COREE		5		5
	Total Ecarts d'acquisition Bruts	6 606	4 719		11 325
Amortissements et dépréciations	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	1 061			1 061
	Groupe Parlym (usufruit)	163			163
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	-10			-10
	IDR	152	557		709
	TBAI	33			33
	EAT	928			928
	TCM	136			136
	TCK	352			352
	ACI				
	PLCB SAS				
	SOMAGEP				
	PLCB COREE				
	Total Amortissements et dépréciations	3 062	557		3 619
Valeurs nettes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym				
	Groupe Parlym	1 077			1 077
	Groupe Parlym (usufruit)	130			130
	TCA				
	DE VIRIS	76			76
	IDR	557	-557		0
	TBAI	236			236
	EAT	1 469			1 469
	TCM	0			0
	TCK				
	ACI		1 399		1 399
	PLCB SAS		3 257		3 257
	SOMAGEP		58		58
	PLCB COREE		5		5
	Total Ecarts d'acquisition Nets	3 545	4 162		7 707

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AREX X-PERT
AUDIT
Cours d'Appel de Nîmes

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont liées :

- A l'acquisition de la société ACI. Cette opération générant un écart d'acquisition de 1 399 K€ ;
- A l'acquisition de la société SOMAGEP. Cette opération générant un écart d'acquisition de 58 K€ ;
- A l'acquisition de la société PLCB SAS. Cette opération générant un écart d'acquisition de 3 257 K€ ;
- A l'acquisition de la société PLCB COREE DU SUD. Cette opération générant un écart d'acquisition de 5 K€ ;
- A la dépréciation de la totalité des écarts d'acquisition concernant la société IDR pour 557 K€.

Les écarts d'acquisition négatifs portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2018	Augmentation	Diminution	31/03/2019
HOPEM	2 018		21	21	
PLCB ASIA	2 018		18	18	
Total			39	39	

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2019
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1	4	7	1		11
	Concessions, brevets, marques	1 731	22	74	223		1 603
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total brut	1 732	26	80	224		1 614
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement		1	1			1
	Concessions, brevets, marques	1 493	11	113	222		1 395
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total amort et dépréciations	1 493	12	113	222		1 397
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1	4	6	1		10
	Concessions, brevets, marques	237	10	-39	1		208
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total net	238	14	-33	1		218

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

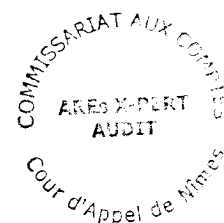
4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2019
Valeurs brutes						
Terrains	654			526		128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	3 864		10	2 226		1 649
Constructions en crédit-bail	772					772
Installations techniques, matériel et outillage	422		99	354		168
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	3 042	149	564	1 217	191	2 729
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours	2				-2	
Avances et acomptes	144	46	13		-191	13
Total brut	8 900	195	687	4 322	-1	5 459
Amort. & Dépréciations						
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	1 322		208	810		720
Constructions en crédit-bail	529		17			547
Installations techniques, matériel et outillage	195		53	180	0	69
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	2 514	123	327	1 142	0	1 822
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total amortissements et dépréciations	4 561	123	605	2 131	0	3 158
Valeurs nettes						
Terrains	654			526		128
Terrains en crédit-bail						
Constructions	2 542		-197	1 416		929
Constructions en crédit-bail	243		-17			225
Installations techniques, matériel et outillage	226		46	174	0	99
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	528	26	238	75	191	908
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours	2				-2	
Avances et acomptes	144	46	13		-191	13
Total net	4 339	72	82	2 191	-1	2 301

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.



4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (Inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-547	225	243
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-547	225	243

4.5. Immobilisations financières

en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2019
Valeurs brutes						
Titres de participations	2					2
Créances rattachées à des participations				0	0	0
Prêts	5		6	1		10
Autres immobilisations financières	597	39	71	211	0	498
Total brut	604	39	77	211	0	509
Dépréciations						
Titres de participations	0			0		0
Créances rattachées à des participations	0			0		0
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total dépréciations						
Valeurs nettes						
Titres de participations	1			0		2
Créances rattachées à des participations	0			0	0	0
Prêts	5		6	1		10
Autres immobilisations financières	597	39	71	211	0	498
Total net	604	39	77	211	0	509

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.



4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	en K€	31/03/2018	Mouvement de périmètre	Variation	31/03/2019
Valeurs brutes	Matières premières				
	En-cours	2 268		251	2 519
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	953	475	-98	1 330
	Total brut	3 221	475	153	3 849
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	67		48	116
	Total dépréciations	67		48	116
Valeurs nettes	Matières premières				
	En-cours	2 268		251	2 519
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	886	475	-146	1 214
	Total net	3 154	475	104	3 733

Les travaux en cours sont principalement évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARRES Y-BERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	Échéances		31/03/2018
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	37 414	37 414		37 664
Dépréciations créances clients	-1 211	-1 211		-1 043
Créances clients et comptes rattachés nettes	36 203	36 203		36 622

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	660	660			660	330
Autres créances	4 707	4 479			4 707	5 262
Comptes courants débiteurs	228	228			228	4
Charges constatées d'avance	1 318	1 318			1 318	1 116
Total Autres créances	6 913	6 685			6 913	6 711

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2018	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2019
Sur stocks	67		49		115
Sur créances clients	1 043	107	243	183	1 210
Sur autres créances					
Sur placements					
Total dépréciations actifs circulants	1 109	107	292	183	1 325

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Dépréciation	31/03/2019	31/03/2018
Valeurs mobilières de placement				444
Disponibilités	20 487		20 487	10 787
Total	20 487		20 487	11 232

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2019, le capital social se compose de 832 102 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARRES X-PORT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2019
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 444	106	138	103		1 586
Provisions pour grandes révisions						
Provisions pour restructuration						
Provisions pour litiges	208	2	180	150		241
Provisions pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	10		13	13		11
Ecart d'acquisition négatifs		39		39		0
Provisions impôts différés passif	164	0	8			172
Total	1 827	148	340	305		2 009

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 340 K€, dont 8 K€ d'impôts différés, 194 K€ en exploitation et 138 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 305 K€, dont 55 K€ en exploitation, 211 K€ en exceptionnel et 39 K€ de reprise d'écart d'acquisition négatif.

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARÈS ROBERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 1.65 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2018 ;
 - 1.10 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2019 ;
 - 6.20 % et 6.45 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 969	12 410	2 977	8 029	1 404
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	8 969	12 410	2 977	8 029	1 404
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	194	181	181		
Total emprunts et dettes financières diverses	194	181	181		
Concours bancaires courants	1 584	1 239	1 239		
Intérêts courus	37	34	34		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 621	1 273	1 273		
Total emprunts et dettes financières	10 784	13 864	4 431	8 029	1 404

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AREX-PERT
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2018	Mouvement de périètre	Augmentation	Diminution	31/03/2019
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 969	295	6 018	2 871	12 410
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	8 969	295	6 018	2 871	12 410
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	194		72	85	181
Total emprunts et dettes financières diverses	194		72	85	181
Concours bancaires courants	1 584			345	1 239
Intérêts courus	37	0	0	3	34
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 621	0	0	348	1 273
Total	10 784	295	6 090	3 305	13 864

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2018	31/03/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	9 473	17 127	17 127	0	0

en K€	31/03/2018	31/03/2019	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	670	890	890	0	0
Dettes fiscales et sociales	10 991	12 834	12 834	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	0	35	35	0	0
Comptes-courants créditeurs	834	1 677	1 677	0	0
Dettes diverses	102	120	120	0	0
Produits constatés d'avance	11 812	8 244	8 244	0	0
Total	24 408	23 800	23 800	0	0



5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Holdings	0	1
SCI	86	210
Sociétés Activité France	59 682	48 613
Sociétés Activité International	34 254	28 964
	94 022	77 788

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	238	768
Subventions d'exploitation	0	1
Autres produits d'exploitation	6	52
Transferts de charges d'exploitation	341	277
Production stockée et immobilisée	193	220
Total	778	1 318

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Achats de sous traitance	13 475	11 310
Achats non stocks, matériels et fournitures	766	687
Achats de marchandises et variation de stocks	24 948	17 242
Total	39 189	29 240



5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Autres achats et charges externes	13 369	11 494
Autres charges	131	316
Total	13 500	11 810

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Rémunération de personnel	25 180	22 591
Charges sociales	9 928	8 787
Participation des salariés	305	187
Total	35 413	31 564

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

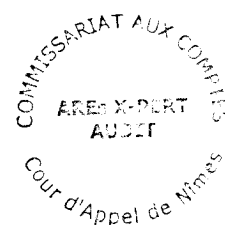
en K€	31/03/2019	31/03/2018
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	649	799
Dotations aux amortissement sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	460	643
Total DAP exploitation	1 127	1 460



5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Produits financiers		
Autres produits de participation	0	
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	39	7
Gains de change	40	8
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
Autres produits financiers	14	4
Total Produits financiers	94	19
Charges financières		
Dotations aux provisions	0	1
Intérêts et charges assimilées	288	359
Pertes de change	17	18
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	
Autres charges financières	14	2
Total Charges financières	321	380
Résultat financier	-227	-361



5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	103	35
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels	0	
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	3 076	1 222
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	11	29
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions exceptionnelles	250	65
Transferts de charges exceptionnelles		
Total Produits exceptionnels	3 440	1 351
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26	94
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
VCN des immobilisations incorporelles cédées	3	
VCN des immobilisations corporelles cédées	2 189	1 022
VCN des immobilisations financières cédées		-260
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	773	110
Total Charges exceptionnelles	2 990	966
Résultat exceptionnel	451	384

Les VNC des immobilisations financières cédées en mars 2018 s'élevant à -260 K€ correspondent à la correction de la VNC sociale des titres consolidés de TC EA.

Les produits de cession d'éléments d'actifs corporels s'élevant à 3 076 K€ ainsi que les valeurs nettes comptables des actifs corporels s'élevant à 2 189 K€ correspondent essentiellement aux cessions des immeubles détenus par les SCI DICI et JASMIN.

Les dotations exceptionnelles de 773 K€ comprennent 557 K€ de dépréciation d'écarts d'acquisition.

Les reprises exceptionnelles de 250 K€ comprennent 39 K€ de reprise d'écart d'acquisition négatif.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

en K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Impôts différés actif	556	637	-81
Impôts différés passif	-172	-164	-8
Impôts différés (position "nette")	384	473	-89
Impact sur les réserves consolidées	473	441	32
Impact sur le résultat consolidé	-131	32	-163
Mouvements de périmètre	42		42
Impact sur les capitaux propres consolidés	385	473	-89

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.



6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Décalages temporaires	171	130
Reports fiscaux déficitaires	43	207
Frais d'acquisition de titres		
Indemnité de départ à la retraite	423	384
Total ID Actifs	637	721
Justes valeur actifs amortissables	-114	-126
Crédit Bail	-63	-68
Provisions réglementées	-60	-54
Décalages temporaires	-16	
Total ID Passifs	-253	-248
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	556	637
Impôts différés passifs	-172	-164

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés IDR, PLCB SAS, PLCB COREE DU SUD, TCM, TCB, TCS, P. MAURICIUS et TCK en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
ARES X-PERT
AUDIT
COUR D'APPEL DE NÎMES

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Impôt exigible	1 460	1 179
Charges (produits) d'impôts différés	131	-32
Impôts sur les résultats	1 590	1 147

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2019	31/03/2018
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amorts EA)	2 777	2 348
Dont IS (1)	1 590	1 147
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	4 367	3 495
Impôt théorique au taux en vigueur (33.33%) (2)	1 223	1 165
Différence d'impôts (1) - (2)	368	-18
Décalages permanents	62	61
Pertes non activées	268	396
Utilisation déficit antérieur non activé	-3	-166
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N		-179
Crédits impôts	-155	-287
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	-1	33
Impact variation taux IS	77	10
Impact dépréciation des écarts d'acquisition		0
Retenue à la source	133	115
Plus value non imposable		-116
Autres décalages	-13	116
Différence d'impôts	368	-18

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2019	31/03/2018
Total	627	524
Dont entrée de périmètre	50	

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 102 K€.



8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Actif immobilisé			
	31/03/2018		31/03/2019	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	1 224	9%	143	1%
SCI	3 631	47%	1 378	13%
Sociétés Activité France	3 099	32%	8 471	79%
Sociétés Activité International	770	11%	741	7%
Total	8 725	100%	10 734	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2018		31/03/2019	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	266	0%	0	0%
SCI	210	0%	86	0%
Sociétés Activité France	48 716	63%	59 682	63%
Sociétés Activité International	28 597	37%	34 254	36%
Total	77 788	100%	94 022	100%

8.3. Ventilation du résultat net (part groupe)

en K€	Résultat net			
	31/03/2018		31/03/2019	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	80	5%	-128	-7%
SCI	406	23%	220	12%
Sociétés Activité France	1 667	95%	919	49%
Sociétés Activité International	-402	-23%	863	46%
Total	1 751	100%	1 874	100%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

